Communiqué de Presse
OCTOBRE 2026

Appel à mobilisation citoyenne dans le Grand Est

Le réseau GECLER ambitionne de tripler le nombre de participants engagés dans les projets d'énergie citoyenne d'ici 2028

Le réseau Grand Est Citoyen et Local d'Énergies Renouvelables GECLER lance un appel à mobilisation dans le Grand Est pour accélérer le développement de l'énergie citoyenne. Alors que plus de 400 projets d'énergies renouvelables ont déjà vu le jour à l'échelle nationale depuis 2019, le réseau GECLER fixe un nouvel objectif à horizon 2028 : multiplier par trois le nombre de personnes impliquées et poursuivre le développement des projets déjà engagés. Parce que l'énergie est l'affaire de tous, GECLER rappelle que chacun peut trouver sa place dans la transition énergétique locale, même sans expertise particulière, de l'investissement participatif à l'apport de compétences.

Remettre l'humain et les territoires au centre de la transition énergétique

Créé pour structurer les initiatives citoyennes d'énergies renouvelables en Grand Est, le réseau GECLER est animé par Alter Alsace Énergies, Lorraine Énergies Renouvelables (LER) et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat des Ardennes (ALE 08), avec le soutien de **Climaxion** et financé par l'ADEME et la Région Grand Est.

Le réseau GECLER **accompagne le développement de l'énergie citoyenne proposant aux habitants, élus et acteurs locaux des conseils, des études et un suivi juridique et financier**. De la sensibilisation à l'émergence de projets, il met à disposition des citoyens les ressources nécessaires pour créer, financer et piloter des installations renouvelables locales (solaire, éolien, biomasse, hydroélectricité, géothermie) avec notamment des formations spécifiques.

Face aux projets d'énergies renouvelables classiques dont les retombées économiques bénéficient plus largement à des acteurs extérieurs au territoire, l'énergie citoyenne privilégie un modèle local, transparent et démocratique. Selon l'étude d'Énergie Partagée publiée en 2019, **1 € investi dans un projet citoyen génère 2,50 € de retombées économiques pour le territoire**. Ces retombées proviennent notamment des revenus liés à l'investissement citoyen et du recours à des prestataires locaux pour les études, l'installation ou la maintenance, auxquels s'ajoutent les recettes fiscales et les loyers perçus par les collectivités.

« L'énergie n'est pas réservée à des spécialistes. C'est un bien commun dont nous avons tous besoin au quotidien. Nous avons aujourd'hui l'opportunité de décider collectivement de la manière dont nous la produisons, tout en faisant bénéficier directement nos territoires des retombées économiques. » explique **Coline Lemaignan, responsable de l'animation du réseau GECLER.**

Renouveler les collectifs et ouvrir la transition aux jeunes générations

Avec **58 collectifs citoyens, 29 projets en exploitation**, 18 en développement, 12 en émergence et plus de **2 000 sociétaires** dans le Grand Est, la dynamique est déjà bien engagée. Afin de **tripler le nombre de participants d'ici 2028**, le réseau GECLER souhaite diversifier ses membres et mobiliser davantage les jeunes générations. S'impliquer dans un projet d'énergie citoyenne, c'est **l'occasion pour chacun de prendre part aux décisions qui façonnent la production d'énergie** sur son territoire. En accueillant de nouveaux profils et en croisant les idées, les expériences et les points de vue, ces collectifs peuvent **faire émerger de nouvelles dynamiques** et construire des projets qui ressemblent davantage aux citoyens qu'ils rassemblent.

L'implication au sein d'un collectif ne nécessite pas de compétences techniques préalables et s'adapte aux disponibilités de chacun :

- Prendre part à la gouvernance et aux décisions ;
- Contribuer au financement en plaçant une épargne éthique et utile ;
- Apporter du temps ou des compétences (communication, administration, événementiel) ;
- Participer ponctuellement aux actions de sensibilisation locale.

Pour les territoires qui ne disposent pas encore de collectif, le réseau peut également accompagner les premières réflexions et les différentes étapes nécessaires à l'émergence d'un projet.

Éolien, solaire, hydroélectricité : la preuve par l'exemple

L'énergie citoyenne peut prendre des formes très différentes selon les ressources et les acteurs d'un territoire. Le réseau GECLER accompagne ainsi des projets éoliens, photovoltaïques ou encore hydroélectriques, portés par des citoyens, des collectivités et des acteurs locaux.

Partout en région Grand Est, des projets illustrent la diversité et la concrétisation de l'engagement citoyen, par exemple:

- **Les Ailes des Crêtes (08)**
 Mis en service en 2016, il s'agit du premier parc éolien citoyen du Grand Est. Porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat des Ardennes (ALE 08), Enéole, Enercoop Nord Est et la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises, avec la participation de 350 sociétaires et de plusieurs communes, il compte trois éoliennes pour un investissement de 3,9 millions d'euros. Avec une production annuelle de 4 049 MWh, le parc couvre **l'équivalent de la consommation électrique de 3 467 personnes** (hors chauffage et eau chaude sanitaire). Au-delà de cette production d'énergie renouvelable, le projet contribue à l'économie locale en générant des emplois et en faisant bénéficier les acteurs économiques du territoire de retombées à moyen et long terme.

« Nous savons simplement que le vent est un bien commun et que nous avons besoin d'électricité pour faire fonctionner nos foyers. En Champagne-Ardenne, nous avons d'ailleurs toujours été particulièrement concernés par le développement de l'éolien, puisque la région est la première région éolienne de France en termes de mégawatts installés. Aujourd'hui, nous avons la chance de pouvoir compter sur le réseau GECLER dans le Grand Est, qui accompagne les porteurs de projets dans leur réflexion et leurs démarches. » explique **Christel Sauvage, Présidente des Ailes des Crêtes.**

- **Centrales Villageoises du Pays de Saverne (67)**
 Créée en 2017 par des citoyens, la société coopérative développe des installations photovoltaïques sur les toits de bâtiments publics du territoire. Aujourd'hui, ses 306 actionnaires participent au développement d'un parc qui totalise 603 kWc de puissance installée et a déjà produit plus de 1 700 MWh d'électricité. Depuis 2025, une partie de cette production est également consommée localement dans le cadre de deux boucles d'autoconsommation collective SOLEIL Citoyen.

« *La place du citoyen est fondamentale. C'est ce qui fait la force de notre démarche c'est que les habitants ne sont pas simplement consommateurs d'énergie, ils participent directement à la production et aux décisions. Avec les boucles d'autoconsommation SOLEIL Citoyen, cette énergie peut désormais être consommée directement sur notre territoire. Cela montre qu'en se mobilisant collectivement, on peut concrètement prendre part à la transition énergétique et développer des projets adaptés aux besoins locaux.* » ajoute **Paola Criqui, Présidente des Centrales Villageoises du Pays de Saverne.**

- **Centrale d'Hydroepinal (88)**
 La coopérative ERCISOL développe sur son territoire des initiatives diversifiées de production d'énergies renouvelables. Elle compte désormais neuf sites en service, dont trois installations photovoltaïques, un parc éolien et cinq centrales hydroélectriques. La coopérative s'est notamment illustrée dans la réhabilitation du site d'Hydroepinal, une centrale hydraulique historique construite sur la Moselle à la fin du XIX^{e} siècle. Grâce à un investissement de 1,4 million d'euros et à la mobilisation de 195 actionnaires, cette installation d'une puissance de 235 kW remet la force motrice de l'eau au service de la transition énergétique locale.

« *Cette coopérative est née en 2010, juste après la crise financière. C'était la volonté d'un certain nombre de personnes de placer leur argent de façon utile et éthique. C'est aussi cela, l'énergie citoyenne : permettre à chacun de s'impliquer concrètement dans des projets locaux de production d'énergie renouvelable.* » souligne **Bernard Lachambre, Gérant d'Hydroepinal.**

Pour rejoindre un collectif ou être accompagné dans la création d'un projet, plus d'informations sur www.gecler.fr

À propos du réseau GECLER

Depuis 2019, le réseau GECLER, animé par trois associations – Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALE 08), Lorraine Énergies Renouvelables (LER) et Alter Alsace Énergies –, accompagne le développement de projets d'énergie renouvelable citoyens dans le Grand Est. Soutenu par l'ADEME et la Région Grand Est dans le cadre du dispositif Climaxion, et financé également par le fonds européen FEDER, le réseau comptait en 2025 56 projets accompagnés, dont 26 en exploitation, représentant 19 MW installés et 23,5 GWh de production annuelle. GECLER a pour missions de sensibiliser à l'énergie citoyenne, d'accompagner les initiatives locales et de mettre en réseau les projets citoyens d'énergie renouvelable.